

« Est-il vrai que l'Association des infirmières agit en vertu de pouvoirs délégués par le gouvernement qui ne sont pas couverts par l'AGCS parce qu'ils s'inscrivent dans le cadre de l'exemption des services publics? »

« Les barreaux des provinces s'inquiètent du fait de garder le contrôle sur les compétences d'entrée, la discipline et l'assurance [...] y compris de la possibilité de traiter les avocats étrangers différemment. »

« Une autorité portuaire sera-t-elle assujettie à un plus grand contrôle ou sera-t-elle plus autonome en vertu de l'AGCS? »

Autonomie des organismes d'autoréglementation

Les représentants d'associations professionnelles ont exprimé leurs préoccupations concernant leur indépendance, leur rôle dans l'autoréglementation de leur profession et les moyens de maintenir l'emploi, le revenu et les conditions de travail de leurs membres.

RESPECT DE LA SOUVERAINETÉ, INTÉGRATION DES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE SOCIALE DANS LES ACCORDS COMMERCIAUX ET TRANSPARENCE ACCRUE

Un grand nombre de participants représentaient des groupes d'intérêt public et des organisations non gouvernementales manifestant un intérêt particulier pour un vaste éventail de sujets, dont la protection de l'environnement, les normes du travail, l'égalité des sexes ou de questions sociales, notamment la pauvreté, les sans-abri et le caractère adéquat du filet de sécurité sociale.

Selon un point de vue, le Canada devrait faire preuve de prudence afin de préserver son droit d'adopter des règlements dans l'intérêt public; en outre, la politique commerciale canadienne devrait servir de moyen de promotion de nos valeurs sociales dans le reste du monde. Plusieurs groupes ont fait valoir que les accords commerciaux sont appliqués avec plus d'efficacité que ceux d'autres secteurs, et ils ont proposé l'établissement d'un lien entre certains accords existants, telle la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail (OIT) relative aux droits fondamentaux au travail, et les progrès en matière de libéralisation.

« Les exemples du passé ne sont pas très encourageants [...] nous sommes inquiets parce que les décisions rendues dans le passé ne nous étaient pas favorables. »